



## Faire appel d'une liquidation judiciaire

Par **Chris974**, le **28/05/2021** à **19:36**

Bonjour, je suis un dirigeant qui a mené mon entreprise en difficulté suite à une addiction au jeu. La société a été placée en redressement avec administrateur judiciaire ayant une mission de représentation (très récalcitrant). J'ai pu lutter pour faire monter la trésorerie mais le procureur a conditionné le plan de redressement à ma démission et un apport de 50000 euros. J'ai démissionné sans remplacement et je n'ai pas pu apporter cette somme. La liquidation a été prononcée le 26 mai sur requête de l'administrateur au motif que le redressement est impossible en l'état car des travaux de mise aux normes doivent être effectués (environ 12000 euros). L'entreprise dispose de 65000 euros. Puis-je faire appel de la décision car on m'a forcé à démissionner, je suis également associé dans la société. Je vous remercie pour vos réponses et conseils.